

L'Adresse—M. Towers

Monsieur le Président, je veux rester dans ce pays et contribuer à le renouveler.

M. l'Orateur adjoint: Je regrette, mais le temps de parole de l'honorable député est écoulé.

[Traduction]

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur adjoint, c'est avec un grand plaisir que je m'acquiesce de mon premier devoir agréable en cette trente-deuxième législature en offrant à madame le Président mes meilleurs vœux à l'occasion de sa nomination aux fonctions lourdes de responsabilité d'Orateur de cette assemblée. Que la divine Providence la guide dans ses décisions. Je suis convaincu que madame le Président, avec sa compétence, son expérience et son charme, servira fort bien cette institution. Elle peut être assurée de mon respect et de ma collaboration en tout temps.

J'espère sincèrement que cette trente-deuxième législature sera efficace, digne de confiance et résolue à s'attaquer aux problèmes fondamentaux auxquels notre grand pays fait face. Ces problèmes ne seront pas résolus par des mesures de replâtrage, des expédients ou des récompenses distribuées ici et là. Nous réussirons à les résoudre si nous pouvons les cerner, nous y attaquons et adoptons des mesures à long terme pour y remédier. Voilà pourquoi, j'ai été heureux d'entendre le premier ministre (M. Trudeau) déclarer dans le discours du trône que les députés auraient le privilège et l'occasion de plaider la cause de leurs commettants.

Je voudrais lire l'extrait du discours du trône auquel je fais allusion et qui se trouve à la page 6 du *hansard* du 14 avril 1980:

Comme à tous vos collègues de la Chambre des communes, il vous incombe, à vous qui avez reçu la confiance de la population de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, de représenter vos commettants devant l'ensemble du pays. Mais la situation actuelle vous confère de façon encore plus marquée la responsabilité de représenter le pays auprès de vos commettants. C'est là une tâche que nul autre ne peut accomplir à votre place et mon gouvernement est pleinement disposé à vous épauler dans vos efforts.

C'est un défi que le premier ministre nous a demandé de relever. C'est un défi qu'en tant que représentant de la province de l'Alberta, je suis prêt à relever; mais pour que nous puissions accomplir notre mission, il faut que les membres du gouvernement collaborent avec nous et qu'ils nous écoutent. C'est fondamental. Je tiens à insister en particulier sur le fait que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) doit écouter avec beaucoup d'attention ce que nous avons à dire. Nous siégeons ici non seulement pour représenter le Canada, mais aussi pour représenter nos circonscriptions respectives et la province de l'Alberta avec ses ressources, et ce privilège, tous les députés devraient l'avoir. En tant que représentants élus, nous devons oublier les coteries et chercher à servir l'intérêt national. La nation attend du Parlement qu'il lui serve de guide, qu'il la dirige, qu'il lui donne les moyens sociaux et politiques lui permettant de chercher son identité et de réaliser l'unité nationale.

● (1550)

Le discours du trône parle de l'appel des sirènes. On entend partout au Canada, des appels de sirènes: ils sont stridents, aigus, effrayants. Ils invitent à la désunion. Ils soulèvent les unes contre les autres les régions et les provinces. Ils pourront précipiter la balkanisation du Canada. L'heure est venue d'agir. Les hommes et les femmes de bonne volonté peuvent encore intervenir dans le débat. Il est encore temps de réparer le mal, de redresser les déséquilibres et d'apporter l'unité là où règne la division.

Je représente une circonscription d'Alberta, mais je suis avant tout un citoyen du Canada qui veut le demeurer, un Canadien de l'Alberta, province qui fait partie d'une grande Confédération, une Confédération qu'il faut renforcer. Naturellement, si le ministre de l'Énergie, entre autres, fait preuve d'insensibilité, il se peut qu'il nous complique la tâche en Alberta, car, je le répète, nous sommes ici pour protéger les droits et privilèges de cette province.

Les représentants de cette province et leur Assemblée législative ont élaboré des programmes, et je pense que le ministre de l'Énergie est prêt à les écouter. Toute action unilatérale de la part d'un membre du gouvernement peut détruire la confiance nécessaire au raffermissement de la Confédération. Je ne saurais rappeler trop souvent au gouvernement ce qui pourra arriver s'il ne se donne pas la peine de nous écouter et d'agir en tenant compte de notre avis.

Quels sont donc les maux dont souffrent notre nation? Quels sont les problèmes qu'il nous faut résoudre? A l'époque où le présent ministre des Transports (M. Pepin) était ministre de l'Industrie et du Commerce au début des années 70, c'est là que l'industrie a commencé à se détériorer. Tout dernièrement, sous la direction du précédent ministre des Transports le député de Vegreville (M. Mazankowski), l'Ouest du Canada a commencé à se relever. On en a parlé à la Chambre, je m'en souviens très bien. Un ancien ministre des Transports qui siège maintenant à l'autre endroit, a déjà dit que tout notre système de transport était un fouillis. Ce fouillis, le député de Vegreville était en train d'y remédier. J'espère que le nouveau ministre des Transports continuera l'œuvre si bien commencée par le député de Vegreville.

Je dois vous faire bien comprendre, madame le Président, que jusqu'à présent, le ministre des Transports s'y est mal pris. Il a semé le doute chez les agriculteurs de l'ouest du Canada en insinuant qu'il pourrait faire cesser une partie de l'aide au développement qui se fait à Prince Rupert. Ce n'est certainement pas la façon de rendre confiance aux gens de l'Ouest, y compris ceux de l'Alberta que je représente.

Madame le président, je dois également souligner qu'il faudrait convaincre les membres du consortium s'intéressant à cette affaire que le gouvernement national ne les trompera pas ou ne leur donnera pas de mauvais conseils. Ce n'est pas la situation à l'heure actuelle et ils ont des doutes. J'espère que le ministre des Transports reconnaîtra ce problème immédiatement et dissipera les doutes de ces représentants qui sont membres du consortium.